

2018-15 ARTICULATION ET COHERENCE EN ORTHOPHONIE PEDIATRIQUE : du diagnostic au cadre thérapeutique.

FORMATION DE :
Laurent LESECQ, Orthophoniste
Franck MEDINA, Orthophoniste

Espace Vestrepain, 24 rue Vestrepain 31100 TOULOUSE

Le 10/10/2018 de 8:30 à 12:30 et de 13:30 à 17:00

Le 11/10/2018 de 9:00 à 12:30 et de 13:30 à 17:00

Le 22/11/2018 de 9:00 à 12:30 et de 13:30 à 17:00

CONTACT(S) :
Chloé COLOMBET - sdormp.form@perfectariat.fr

Ce programme permet de valider un DPC en 2018, mais il est également possible de participer à la partie présentielle de la formation en modalité non DPC

CADRE DE LA FORMATION

Type de programme :
Formation continue

Orientation(s) :

Méthode(s) :

Objectifs pédagogiques de la formation :

Savoir conduire une anamnèse permettant d'étayer un diagnostic orthophonique dans le cadre des troubles spécifiques du langage oral ou écrit.

Conduire la démarche diagnostique et les évaluations selon un cheminement hypothético-déductif.

Etablir un projet thérapeutique conforme aux principes de l'EBP.

FORMATION SDORMP FORM

Objectifs portant sur l'analyse des pratiques :

Moyens d'encadrement, pédagogiques et techniques :

- Présentation de connaissances (diaporama vidéo) avec support écrit (diaporama imprimé).
- Présentation vidéo de vignettes cliniques.

Moyens permettant de suivre l'exécution de la formation :

Une liste d'émargement sera signée au début de chaque demi-journée.

Moyens permettant d'apprécier les résultats de la formation :

A l'issue de l'action de formation, une attestation de fin de formation sera délivrée au stagiaire. Le suivi de la formation ne donne pas lieu à délivrance de diplôme, certificat ou de tout autre document la sanctionnant.

Public concerné par l'action de formation : Orthophoniste.

PROGRAMME DE LA FORMATION

2018-15 ARTICULATION ET COHERENCE EN ORTHOPHONIE PEDIATRIQUE : du diagnostic au cadre thérapeutique

- le 10/10/2018, 1ère ½ journée de 8:30 à 12:30 :

8h30 : accueil des participants et présentation mutuelle.

9h00-12h30 :

- A) L'anamnèse en pratique : «Etat civil », Histoire du développement (pré et post natal), vie quotidienne (loisirs et scolarité), suivis actuels ou passés.
- B) Le cadre théorique : Les classifications internationales des maladies : mise à jour. Critères d'exclusion de trouble spécifique et présentation des troubles spécifiques (retard versus déviance).
- C) La démarche hypothético-déductive : Le principe général. Le principe du recouplement.
- D) Les troubles spécifiques du langage oral : quoi et comment évaluer ?

2018-15 ARTICULATION ET COHERENCE EN ORTHOPHONIE PEDIATRIQUE : du diagnostic au cadre thérapeutique

- le 10/10/2018, 2nde ½ journée de 13:30 à 17:00 :

14h00-17h30 : Les troubles spécifiques du langage écrit : qu'évaluer et comment ?

E) Les marqueurs des troubles non verbaux : comment dépister ?

- TDA-H ou syndrome dys-exécutif,
- Trouble d'acquisition de la coordination motrice,
- Les troubles psychopathologiques.

Synthèse de la journée : les questions à se poser à l'issue de l'anamnèse. => atelier pratique : vers un arbre décisionnel de la démarche diagnostique.

FORMATION SDORMP FORM

2018-15 ARTICULATION ET COHERENCE EN ORTHOPHONIE PEDIATRIQUE : du diagnostic au cadre thérapeutique

- le 11/10/2018, 1ère ½ journée de 9:00 à 12:30 :

8h30 : accueil.

9h00-12h30 : pratique probante en orthophonie :

Ligne de base et analyse qualitative des difficultés de l'enfant : principes théoriques.

=> atelier pratique : trouble spécifique du langage oral.

=> atelier pratique : trouble spécifique du langage écrit.

2018-15 ARTICULATION ET COHERENCE EN ORTHOPHONIE PEDIATRIQUE : du diagnostic au cadre thérapeutique

- le 11/10/2018, 2nde ½ journée de 13:30 à 17:00 :

14h00-17h30 : Elaboration du projet thérapeutique ; objectif à long terme et objectifs à court terme.

=> atelier pratique à partir de cas cliniques : retard de parole/trouble spécifique du langage écrit

De l'évaluation à l'évaluation dynamique

Etudes de cas cliniques apportés par les formateurs.

2018-15 ARTICULATION ET COHERENCE EN ORTHOPHONIE PEDIATRIQUE : du diagnostic au cadre thérapeutique

- le 22/11/2018, 1ère ½ journée de 9:00 à 12:30 :

Cette journée sera consacrée à la présentation de cas apportés par les stagiaires. Chaque stagiaire devra avoir formalisé un résumé d'anamnèse et un projet thérapeutique avec élaboration d'un objectif à court terme. Les formateurs choisiront certains des cas préalablement fournis par les stagiaires pour les présenter (en respectant l'anonymat du patient et de l'orthophoniste).

8h30 : accueil.

9h00-12h30 : Présentation de cas cliniques apportés par les stagiaires (en petits groupes, anamnèses et diagnostics).

Présentation de cas cliniques apportés par les stagiaires sélectionnés lors du travail en petit groupe (anamnèses et diagnostics) : mise en commun en grand groupe

2018-15 ARTICULATION ET COHERENCE EN ORTHOPHONIE PEDIATRIQUE : du diagnostic au cadre thérapeutique

- le 22/11/2018, 2nde ½ journée de 13:30 à 17:00 :

14h00-17h30 : Présentation de cas cliniques apportés par les stagiaires (en petits groupes, projets thérapeutiques).

Présentation de cas cliniques apportés par les stagiaires sélectionnés lors du travail en petit groupe (anamnèses

FORMATION SDORMP FORM

et diagnostics) : mise en commun en grand groupe.

INFORMATIONS PRATIQUES

Durée de la formation : 21 heures et 30 minutes.

Coût de la formation : 540,00 euros TTC.

Coût de la formation en modalité DPC : 600,00 euros TTC.

Participants : 35

Lieu(x) de la formation : Espace Vestrepain, 24 rue Vestrepain 31100 TOULOUSE

INSCRIPTION

Tous les professionnels doivent être inscrits auprès de SDORMP FORM.

Les professionnels libéraux qui souhaitent valider leur DPC au titre de cette formation doivent également s'inscrire sur le site www.mondpc.fr. Ils seront guidés dans leurs démarches tout le long de leur inscription. Attention veillez à ne pas commettre d'erreur dans la saisie de votre courriel.

Pour accéder rapidement à cette formation, entrez à la rubrique Référence programme ANDPC et cliquez sur rechercher.

Professionnels salariés :

Cette formation permet aux professionnels qui le souhaitent de valider leur DPC pour 2018.

Il est également possible de participer à cette formation sans validation du DPC en assistant uniquement à (aux) étape(s) cognitive(s).

Le professionnel salarié peut se préinscrire auprès de SDORMP FORM, cette inscription devra être confirmée par son employeur.

L'employeur inscrit le professionnel salarié à la formation et règle à SDORMP FORM le coût de la formation.

Une convention sera adressée à l'employeur qu'il devra signer et renvoyer à SDORMP FORM.

Professionnels libéraux :

Cette formation permet aux professionnels qui le souhaitent de valider leur DPC pour 2018.

Frais de participation :

Pour bénéficier de ce dispositif, le professionnel doit :

- Participer, dans les délais impartis, aux étapes évaluatives.
- Assister à la totalité de(s) étape(s) cognitives (présence attestée par la signature d'une feuille d'émargement à chaque demi-journée).

Il est également possible de participer à cette formation sans validation du DPC en assistant uniquement à (aux) étape(s) cognitive(s).



SDORMP FORM SASU / SDORMP FORM
58 avenue du Lauragais A23 31320 CASTANET TOLOSAN
Téléphone : 0651020431 - Courriel : sdormp.form@gmail.com
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 73 3107175 31
auprès du Préfet de la région Midi-Pyrénées

FORMATION SDORMP FORM

Le professionnel s'inscrit à la formation et règle à SDORMP FORM le coût de la formation.
Une convention sera adressée au professionnel, qu'il devra signer et renvoyer à SDORMP FORM.